

En adhérant au Pôle AQUIMER, vous :

 **êtes sollicité, en priorité, dans le cadre du montage de projets**

 **êtes accompagné de façon personnalisée dans vos projets individuels et collaboratifs :**

- Conseil, aide au montage, recherche de financements et suivi des projets, régionaux, nationaux ou européens
- Mise en relation avec des partenaires industriels, scientifiques, techniques, financiers
- Accès aux financements dédiés aux projets collaboratifs labellisés par les Pôles de Compétitivité

 **disposez d'une veille dédiée aux produits aquatiques :**

- Accès au site internet du Centre de Veille (veille technique, scientifique, économique et réglementaire) et à sa newsletter mensuelle
- Service questions/réponses sur la réglementation et les aspects techniques (dans la limite de 8h/an)
- Résultats de projets d'intérêt collectif

 **rejoignez le réseau AQUIMER :**

- Intégration à une communauté d'échanges
- Développement de partenariats nationaux et internationaux
- Accès aux «Rendez-Vous AQUIMER»

 **êtes accompagné à l'international**

- Participation à des missions et actions à l'international

 **bénéficiez d'un tarif préférentiel sur l'ensemble des événements organisés par le Pôle**

 **avez la possibilité de diffuser vos offres d'emploi**

- Parution de vos offres d'emploi et de stage sur le site du Centre de Veille

Pour plus d'informations, merci de contacter l'équipe d'AQUIMER au 03 21 10 78 98 ou à l'adresse mail suivant contact@poleaquimer.com

Une fois le dossier complété, merci de le retourner par courrier au Pôle AQUIMER

16 rue du Commandant Charcot – CS 10381 – 62206 Boulogne-sur-Mer cedex

BARÈME DES COTISATIONS

Cotisation annuelle¹

		Montant de la cotisation annuelle		
		€ HT	TVA (20 %)	€ TTC
Entreprises	Chiffre d'affaires : ≤ à 1 M€	350,00 €	70,00 €	420,00 €
	Chiffre d'affaires : 1 à < 5 M€	600,00 €	120,00 €	720,00 €
	Chiffre d'affaires : 5 à < 20 M€	900,00 €	180,00 €	1 080,00 €
	Chiffre d'affaires : ≥ 20 M€	1 150,00 €	230,00 €	1 380,00 €
Organismes professionnels Personnes physiques		1 000,00 €	200,00 €	1 200,00 €




Cotisation « EVOLUTION »

Si la structure est partenaire d'un **projet accompagné par AQUIMER et/ou labellisé, et financé**, une cotisation est appelée en supplément de la cotisation annuelle. Calculée de la manière suivante, elle est valable sur la totalité de la durée de vie du projet.

Montant de l'aide perçue dans le cadre du projet	Montant de la cotisation		
	€ HT	TVA (20 %)	€ TTC
De 0 à 50 000,00 €	1 000,00 €	200,00 €	1 200,00 €
De 50 001 à 100 000,00 €	2 000,00 €	400,00 €	2 400,00 €
De 100 001 à 300 000,00 €	6 000,00 €	1 200,00 €	7 200,00 €
De 300 001 à 600 000,00 €	10 000,00 €	2 000,00 €	12 000,00 €
Supérieur à 600 000,00 €	20 000,00 €	4 000,00 €	24 000,00 €

¹ Les entreprises de moins de deux ans sont exonérées de cotisation annuelle.

BULLETIN D'ADHÉSION

Raison sociale :
Filiale du groupe :
Forme juridique :
Siret :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Fax : Web :
Votre Page  :
Votre compte  :
Votre compte  :
Effectif salariés : Effectif salariés du groupe :
Chiffre d'affaires : Chiffre d'affaires Groupe :
Activité (Produits ou services) :
.....
.....

*Ces informations seront reprises dans l'annuaire des adhérents du Pôle sur le site d'AQUIMER

Coordonnées du représentant légal

Nom / Prénom Fonction :
Tél. : Fax :
Email :

Je m'engage à régler à AQUIMER la cotisation dans le mois qui suivra l'appel à cotisation émis par l'association. Sauf demande de résiliation adressée par courrier avant le 1er novembre de l'année civile en cours, l'adhésion est renouvelée par tacite reconduction et sans autre formalité.

Fait à : le :

Cachet Signature :

AQUIMER répond à vos besoins

Afin de mieux vous informer, merci de bien vouloir compléter :

- **Coordonnées du contact principal auprès du Pôle AQUIMER (si différent du représentant légal)**

Nom / Prénom..... Fonction :
Tél. :
Email :

- **Coordonnées du contact R&D**

Nom / Prénom..... Fonction :
Tél. :
Email :

- **Coordonnées du contact Export / International**

Nom / Prénom..... Fonction :
Tél. :
Email :

- **Coordonnées du Représentant lors de l'Assemblée Générale (si différent du représentant légal)**

Nom / Prénom..... Fonction :
Tél. :
Email :

- **Coordonnées du contact Comptabilité**

Nom / Prénom..... Fonction :
Tél. :
Email :

- **Autres contacts**

Merci d'ajouter les autres contacts que vous souhaiteriez voir accéder aux informations du Pôle AQUIMER et au Centre de Veille dédié aux produits aquatiques.

Nom / Prénom..... Fonction :
Tél. :
Email :

Nom / Prénom..... Fonction :
Tél. :
Email :

Nom / Prénom..... Fonction :
Tél. :
Email :

Nom / Prénom..... Fonction :
Tél. :
Email :

Conditions d'accès à la partie « abonnés » du centre de veille :

1. Il est mis à la disposition des acteurs du secteur des produits aquatiques **un centre de veille sécurisé accessible à l'adresse www.veilleproduitsaquatiques.com**, hébergé par l'ADIT Strasbourg et également administré par AQUIMER.
2. **L'accès à la partie privative du centre de veille est réservé aux acteurs du secteur des produits aquatiques.** L'accès en est protégé par un code d'accès confidentiel, qui leur est délivré par l'administrateur, et au moyen d'un mot de passe.
3. **Les adhérents d'AQUIMER bénéficient d'un code d'accès confidentiel et d'un mot de passe qui leur ouvrent des droits liés à ce statut.**
4. Les informations de toute nature mises en ligne dans la partie privative du centre de veille, sont soumises à **une stricte confidentialité.**

En conséquence, chaque abonné accédant au centre de veille d'AQUIMER prend l'engagement de :

- préserver la confidentialité de ces informations notamment au regard de son personnel et de ne les communiquer qu'aux personnes ayant nécessairement à les connaître ;
- ne jamais les communiquer à des tiers sauf accord exprès préalable du propriétaire de l'information ;
- n'utiliser et/ou n'exploiter ces informations à d'autres fins que le développement du secteur des produits aquatiques ;
- préserver la confidentialité de ses codes d'accès et mots de passe ;
- informer immédiatement l'administrateur de tout risque de rupture de confidentialité dont il a connaissance ;
- en cas de départ du projet, en informer immédiatement l'administrateur, et cesser d'accéder ou de tenter d'accéder à la plate-forme.

Il ne pourra tenir en aucun cas le Pôle AQUIMER et ses salariés responsables de l'usage ou de l'interprétation qu'il fera de ces informations, ou des conséquences de cet usage ou interprétation pour son entreprise ou organisme d'appartenance.

5. **Les abonnés s'engagent de même à respecter la propriété intellectuelle des documents, études, analyses, rapports, fichiers de données, etc., mis en ligne, notamment les droits d'auteur et les droits des producteurs de base de données, et s'interdisent expressément tout acte de reproduction, de diffusion, et d'extraction de données non expressément autorisé.**

Conformément à l'article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction non expressément autorisée, intégrale ou partielle et par quelque procédé que ce soit est illicite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Le site propose des liens vers des sites n'appartenant pas au Pôle AQUIMER. Ces sites sont indépendants du présent site. Le Pôle AQUIMER s'attache à en vérifier la fiabilité mais il n'édite ni ne contrôle les sources et contenus de ces sites ou leurs liens avec d'autres sites. Les liens vers ces sites ne constituent en aucune manière une approbation ou validation ou adhésion du Pôle AQUIMER aux contenus de ces sites. Le Pôle AQUIMER ne saurait dès lors être tenu pour responsable pour le contenu, les produits, les services, la publicité, les cookies ou autres éléments de ces sites ainsi que pour tous les dommages ou pertes, avérés ou allégués, consécutifs ou en relation avec l'utilisation de ces informations, services ou données disponibles sur ces sites.

6. **Tout manquement au présent engagement est susceptible de causer un grave préjudice et d'engager la responsabilité de son auteur.**

7. **Les présentes conditions sont régies par la loi française.** Tout litige s'y rapportant serait soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Boulogne-sur-Mer.

8. Le site exige la communication par tout utilisateur de données personnelles (nom, téléphone, adresse électronique...). **Ces données sont destinées au seul usage du Pôle AQUIMER : elles ne sont pas communiquées à des tiers.**

9. **Tout accès au centre de veille d'AQUIMER implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.**

Fait en deux exemplaires,

(dont un exemplaire à envoyer à AQUIMER, 16 rue du Commandant Charcot 62200 Boulogne-sur-Mer)

A _____ le _____ Signature

En tant que représentant légal de la Société / Organisme,
Je reconnais avoir pris connaissance des présentes conditions et les accepter sans réserve.

Accord de Confidentialité réciproque

La structure représentée par ,
en sa qualité de ,
Ci-après dénommée « **Membre** »
d'une part,

Et :

Le Pôle de Compétitivité AQUIMER représenté par Thierry Missonnier en sa qualité de Directeur,
Ci-après dénommé « **AQUIMER** »
d'autre part,

ci-après, collectivement désignées "les Parties".

PREAMBULE

Le Pôle de Compétitivité AQUIMER conseille et accompagne ses membres dans le développement de leurs activités.

Dans ce cadre, les membres sont amenés à fournir des informations et documents confidentiels dont ils souhaitent garantir la confidentialité. De même, le Pôle de Compétitivité AQUIMER est amené à fournir des informations et documents confidentiels ou à diffusion restreinte et/ou autorisée dont il souhaite garantir la confidentialité ou la diffusion restreinte et/ou autorisée.

A ce titre, le présent Accord arrête les conditions de divulgation des Informations Confidentielles entre les Parties et fixe le cadre relatif à leur utilisation et à leur protection. En cas d'informations à diffusion restreinte et/ou autorisée, cet Accord peut faire l'objet d'amendements avec accord préalable des Parties.

IL EST CONVENU DE CE QUI SUIT :

1. Dans le cadre de cet Accord, les termes "Information(s) Confidentielle(s)" recouvrent toutes informations, savoir-faire, brevets, dessins, plans ou données ainsi que toutes données financières et/ou commerciales divulguées par l'une des Parties à l'autre Partie, aux termes et conditions du présent Accord par tous moyens de divulgation pouvant être choisis par les Parties (notamment divulgation orale, écrite et/ou graphique).
2. Aucune des dispositions du présent Accord ne peut s'interpréter comme obligeant l'une des Parties à divulguer des Informations Confidentielles à l'autre Partie ou à se lier contractuellement avec cette dernière dans l'avenir.
3. La Partie qui reçoit les Informations Confidentielles s'engage à ce que les Informations Confidentielles émanant de la Partie qui les divulgue :
 - a) soient protégées et gardées strictement confidentielles et soient traitées avec le même degré de précaution et de protection qu'elle accorde à ses propres Informations Confidentielles de même importance ;
 - b) ne soient divulguées de manière interne qu'aux seuls membres de son personnel ayant à en connaître et ne soient utilisées par ces derniers que dans le but défini au présent Accord ;
 - c) ne soient pas utilisées, totalement ou partiellement, dans un autre but que celui défini par le présent Accord, sans le consentement préalable et écrit de la Partie qui les a divulguées ;
 - d) ne soient ni divulguées ni susceptibles d'être divulguées, soit directement, soit indirectement à tout tiers ou à toutes autres personnes autres que celles mentionnées à l'alinéa (b) ci-dessus ;
4. En outre, la Partie qui reçoit les Informations Confidentielles s'interdit :
 - a) d'utiliser et/ou d'exploiter en tout ou en partie les Informations confidentielles à d'autres fins que l'usage pour lequel elles lui ont été transmises ;
 - b) de déposer en son seul nom une demande de brevet sur les Informations confidentielles dont elle n'est pas titulaire, et plus généralement un titre de propriété industrielle quel qu'il soit ;

- c) d'effectuer des copies, reproductions ou duplications de tout ou partie des Informations confidentielles ;
 - d) de se prévaloir, du fait de la communication des Informations confidentielles, d'une quelconque cession, concession de licence ou d'un quelconque droit de possession antérieur, tel que défini par le Code de la propriété intellectuelle, sur les Informations confidentielles.
5. La Partie qui reçoit n'aura aucune obligation et ne sera soumise à aucune restriction eu égard à toutes Informations Confidentielles dont elle peut apporter la preuve :
- a) qu'elles sont entrées dans le domaine public préalablement à leur divulgation ou après celle-ci mais dans ce cas en l'absence de toute faute qui lui soit imputable ; ou
 - b) qu'elles ont été reçues d'un tiers de manière licite, sans restrictions ni violation du présent Accord ; ou
 - c) que leur utilisation ou leur divulgation ont été autorisées par écrit par la Partie dont elles émanent.
6. Toutes les Informations Confidentielles et leurs reproductions, transmises par l'une ou l'autre des Parties à l'autre Partie, resteront la propriété de la Partie qui les a divulguées et devront être restituées à cette dernière immédiatement sur sa demande.
La divulgation par les Parties entre elles d'Informations Confidentielles au titre du présent Accord ne peut en aucun cas être interprétée comme conférant de manière expresse ou implicite à la Partie qui les reçoit un droit quelconque de propriété, une autorisation à quelque titre que ce soit ou une licence d'utilisation des Informations Confidentielles.
7. Le présent Accord prend effet à sa date de signature par les Parties et demeure en vigueur aussi longtemps que les Parties échangeront l'Information Confidentielle.
Les engagements des Parties tels que prévus aux Articles 3 et 4 survivront à la terminaison de l'échange de l'Information Confidentielle pendant une durée de trois ans à compter de ladite terminaison.
8. A la fin du présent Accord pour quelque raison que ce soit, et à la demande écrite de la Partie ayant transmis l'Information Confidentielle, toute Information Confidentielle transmise sera retournée sans délai à ladite Partie et toute copie sera retournée conjointement ou immédiatement détruite.
9. Le présent Accord est soumis au droit français. Tout litige relatif à l'exécution ou l'interprétation de cet Accord, qui ne pourrait être résolu à l'amiable, sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Boulogne-sur-Mer.

Fait en deux exemplaires

A _____

Pour

.....

.....

le _____

Pour **AQUIMER**

Thierry MISSONNIER

Directeur